

VILLE DE MÉTIS-SUR-MER PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 29 SEPTEMBRE 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 29 septembre 2025 à compter de 18 h.

Présents sont les Conseillers Carmen Migneault, Simon Brochu, Raynald Banville et Tracy Sim, formant quorum sous la présidence du maire, M. Jean-Pierre Pelletier.
Est aussi présente : Mme Isabelle Dion, directrice générale et greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #25-09-167 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme la Conseillère Tracy Sim et résolu à l'unanimité que l'assemblée extraordinaire du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 18 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION #25-09-168 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Demande d'aide financière au FIERH
4. Varia
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

3. Demande d'aide financière au FIERH

RÉSOLUTION #25-09-169 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE FINANCEMENT D'INFRASTRUCTURES EN EAU POUR LA RÉALISATION D'HABITATIONS ABORDABLES (FIERH)

ATTENDU QUE le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer a pris connaissance du cadre normatif du FIERH;

ATTENDU QUE le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer comprend que la municipalité n'est pas encore officiellement propriétaire du terrain visé par la demande, mais que la signature chez le notaire est prévu très prochainement (le projet d'acte de cession sera joint à la demande en guise de document officiel);

ATTENDU QUE par cette résolution, le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accorde à la société de développement de l'est (SDE) le droit de préparer la demande au nom de la Ville.

ATTENDU QUE la SDE est ainsi autorisée à remplir le formulaire de demande et à préparer tous les documents justificatifs nécessaires.

ATTENDU QUE M. Alexandre Michaud, analyste financier de la SDE, est mandaté par la Ville pour soumettre la demande en son nom.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la Conseillère Carmen Migneault et unanimement résolu et adopté que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Isabelle Dion, directrice générale, est autorisée à signer les documents en lien avec ce programme.

5. Varia

Aucun sujet.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #25-09-170
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Conseiller Simon Brochu propose que la présente séance soit levée à 18 h 05.

En signant ce procès-verbal, je signe et scelle toutes les résolutions qu'il contient et je renonce à mon droit de veto.

Jean-Pierre Pelletier, maire

Isabelle Dion,
Directrice générale et Greffière-trésorière